

A l'attention des représentant(e)s
Des Clubs de Voile de Nouvelle-Aquitaine

Le 28 février 2026

Objet : CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vous avez été désigné(e) représentant(e) de votre club à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine. Elle se tiendra le :

SAMEDI 14 MARS 2026

De 14h30 à 17h30 à la Maison Régionale des Sports, 2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

L'émargement se fera à partir de 13h30 autour d'un café d'accueil.

L'Assemblée Générale commencera à 14h30.

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et vérification du système de vote électronique
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 mars 2025
3. Rapport moral de la Présidente
4. Rapport financier 2025
 - Intervention de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes
 - Approbation des comptes de l'exercice clos
 - Affectation des résultats
5. Approbation des taux de cotisation 2027
6. Présentation du budget prévisionnel 2026
7. Rapport d'activité 2025
8. Temps d'échange sur les rapports des commissions
9. Election des candidats à la représentation de la Ligue à l'AG de la FFV du 28 mars 2026
10. Intervention du (de la) représentant(e) de la Fédération Française de Voile
11. Temps d'échange avec les clubs
12. Clôture de l'Assemblée Générale.

L'ensemble des documents statutaires vous seront envoyés au plus tard 96h avant l'Assemblée Générale.

Catherine GUEYDAN

Présidente

